

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

ET DE SION

Administration et expédition: IMPRIMERIE GESSLER, SION
Téléphone No 46

ABONNEMENT: Suisse un an Fr. 8.—, 6 mois Fr. 4.50. 3 mois Fr. 2.50. Etranger un an Fr. 20.—
ANNONCES: La ligne millimètre: Canton 8 ct. Suisse 10 ct. Etranger 12 ct. RÉCLAMES: 20 ct.
Règle des annonces: ANNONCES-SUISSSES S. A. à SION, Genève, Lausanne et succursales

Carnets de compte

de 32 pages
A VENDRE A L'IMPRIMERIE DU JOURNAL
0.15 pièce - 10 fr. le cent

Hôteliers - Restaurateurs

Pour vos carnets
"Ordonnance de Police"
adressez-vous à l'Imprimerie du Journal et Feuille d'Avis
Téléphone 46

Les examens des apprentis

Fixée à 16 heures, à l'Hôtel de la Paix à Sion, la distribution des diplômes aux apprentis de Banque et de commerce eut lieu à 18 heures 15.

Le fait que les invités n'aient pas abandonné la place, en dépit d'un tel retard, prouve assez l'intérêt qu'ils ont pris à cette manifestation de sympathie et d'encouragement à l'égard de nos jeunes gens.

M. Arnold, président de la section de Sion de la Société Suisse des Commerçants ouvrit la séance, et sans s'attarder autrement à prononcer un vain discours, il souhaite aussitôt la bienvenue à ses hôtes.

A son tour, M. Wuillam Haenni, président de la commission d'examen, se lève et fort de ses trente ans d'activité dans la société, il donne à ses auditeurs la leçon d'optimisme et de loyauté qu'on attendait de lui. Parce qu'il a de l'expérience on l'écoute avec respect, heureux de lui voir témoigner tant de confiance et d'affection à la génération nouvelle.

Plus tard ne va-t-il pas s'écrier: « nous serons sauvés par les jeunes! »

Sa parole aura certainement eu de profonds retentissements, car si l'on veut que la jeunesse ait la force et la volonté de triompher de la crise et de remonter le courant, il faut commencer par lui donner foi en sa mission.

Mais le moment est venu de distribuer les diplômes.

Il appartient à M. Mabilard, le nouveau secrétaire des apprentis, de proclamer les résultats des examens. Sur vingt-et-un candidats, dix-huit ont réussi. Plusieurs d'entre eux ont fait d'excellents travaux et M. Mabilard les en félicite avec chaleur. Quant à ceux qui ont enregistré un échec, ils auraient tort de se décourager: Mgr. Dupanloup, un grand pédagogue a dit — à peu près — qu'il se méfiait des élèves qui n'avaient jamais échoué. Les trois malheureux apprentis ne lui seraient pas suspects...

D'ailleurs, un premier succès ou insuccès n'est pas déterminant dans la vie, et c'est en comptant sur soi-même avant tout, qu'on fait bravement son chemin.

Enthousiaste, indulgent, compréhensif, M. Mabilard n'eut pas de peine à se concilier la sympathie et l'intérêt de son jeune auditoire.

Puis — aux applaudissements de l'assemblée — il lut les noms des candidats promus:

Les voici, avec ceux de leur patron d'apprentissage et leur note moyenne. La meilleure note: 1; la plus faible: 5; Note moyenne exigée pour le diplôme: 2,5.

Dorsaz Arthur, Liddes, Banq. Coop. Suisse, Martigny	1,09
Bergerand Marius, Vollèges, B. Coop. Suisse, Sierre	1,36
Schlosser Barthélemy, Ruis, (Grisons), S. A. Aluminium, Chippis	1,40
Schwäry Otto, Brigue, Banque Coop. Suisse, Brigue	1,50
Pralong Emile, St-Martin, Crédit Sierrois, Sierre	1,63
Glassey Marcel, Nendaz, Banq. Cantonale, Sion	1,68
Antille René, Sierre, Banq. Cantonale, Sion	1,72
Dubuis Albert, Savièse, Dubuis Gustave Sion	1,77
Wicky Alfred, Entlebuch, Lucerne, S. A. Aluminium, Chippis	1,81
Gay Etienne, Finhaut, Banq. Cantonale, Sion	1,86
Nobs Jean, Seedorf, Berne, Banque Populaire, Sierre	1,90
Pitteloud Nestor, Nendaz, Banque Cantonale, Sion	1,90
Zurbruggen Theodore, Saas-Almagel, Volksbank, Viège	1,90
Coquoz Alexis, Salvan, Banque Coop. Suisse, Martigny	2,04
Imboden Robert, St-Nicolas, Buchdruckerei, Oberwallis, Naters	2,13
Dubuis Eloi, Granges, Deslarzes & Vernay, Sion	2,18
Jost Jules, Fieschertal, Bruttin & Cie, Sion	2,27
von Rohr Edouard, Brigue	2,27

Comme on le voit, la Section de Martigny, cette année a remporté la palme, et comme il s'agit d'un honneur plutôt rare on comprend qu'elle en soit réjouie.

Au nom des autorités, M. le conseiller communal Fabien Exquis prend la parole et apporte aux apprentis des conseils et des compliments officiels. Il les engage à persévérer dans leurs efforts et à ne jamais se départir d'une stricte honnêteté.

M. Haenni cède à M. Arnold son siège et la partie administrative est close. On va pouvoir s'amuser un peu...

Est-ce une impression? Mais, la gaité paraît fictive et l'on revient invariablement aux réalités de ce temps qui ne sont pas toujours joyeuses.

Pour se conformer à la tradition, le meilleur élève est chargé d'exprimer son opinion sur les examens et sur les experts.

M. Dorsaz se tire aimablement d'affaire avec le concours de deux ou trois souffleurs qui ne pousseront pas trop loin la malice.

Envieux de la tranquillité de la Presse et de sa sérénité, il se trouva alors quelqu'un pour lui demander son avis. M. René de Quay se jette à l'eau pour son vieil ennemi et se montre assez généreux pour lui épargner un petit monologue. En bon farceur, il effarouche un peu son auditoire et finit par boire à la santé des « trois types qui n'ont pas réussi ».

C'est vrai qu'ils l'avaient bien mérité, puisqu'ils sont probablement ceux qui ont eu le plus de mal à exécuter leurs travaux et les seuls qui n'en aient pas été récompensés.

Après cet intermède un peu poussé, M. Arnold émet la prétention de demander au «dernier élève» après le premier, d'exprimer ses griefs et ses vœux.

M. Emmel, met fin à ce divertissement plutôt cruel en parlant à sa place, et tout en jouant ce rôle, il formule une ou deux suggestions intéressantes.

Ce serait d'initier tout d'abord, les apprentis à des travaux dont ils n'ont pas l'habitude, en leur soumettant les cas qui généralement leur échappent.

Une causerie, à ce sujet, ne serait pas inutile et cette idée est accueillie avec faveur par M. Mabilard qui voudrait bien charger M. Emmel de ce travail.

Ce qu'il faut développer chez l'apprenti, ce sont les connaissances pratiques, et pour cela on ne doit pas se borner à lui inculquer les notions essentielles de son métier, mais il convient également d'accentuer, chez lui, l'esprit d'initiative et d'affermir son jugement.

M. Emmel n'est pas de ceux qui sont toujours prêts à sacrifier à la routine et mieux que personne il sait que le «dernier élève» se confond assez bien avec le premier expert, car celui-ci n'est jamais au bout de ses études, et la vie n'est pour lui qu'un long apprentissage...

Un candidat de langue allemande: M. Otto Schwäry émet aussi quelques réflexions sages.

Quand un apprenti a son diplôme en poche, il n'est qu'au commencement de ses peines et ceux qui l'on poussé jusqu'à ses examens devraient le seconder ensuite afin qu'il ne soit pas désemparé devant la vie.

Ainsi, la discussion revient perpétuellement au problème angoissant de l'heure actuelle et M. Fluckiger est contraint également de rassurer son jeune auditoire, avec des mots pleins d'optimisme et de cordialité.

Il ne faut donc désespérer de rien, et surtout ne point s'exagérer les difficultés du moment: quand un jeune homme aura constaté que la crise, au lieu de diminuer s'accentue, que la jeunesse est trop souvent au chômage et que l'encombrement des carrières devient inquiétant, quand il aura bien mesuré le mal... il n'aura plus qu'à le décrire.

Et du coup, il tiendra sa place: il sera journaliste!

Vous voyez bien qu'il ne faut pas trop s'alarmer de la situation... A. M.

UNE HEUREUSE INITIATIVE en faveur de l'épargne

La Banque de Brigue met un montant de 1500 fr. à la disposition de la jeunesse du Valais pour l'encourager à l'épargne et cela comme suit:

- Chaque nouveau déposant dont l'âge n'excède pas huit ans recevra: sur un premier dépôt de fr. 30, un don de 15 francs.
- sur un premier dépôt de fr. 20, un don de 10 francs.
- sur un premier dépôt de fr. 10, un don de 5 francs.

Ce premier et les dépôts suivants ne peuvent être retirés avant quinze ans; passé la dixième année, le retrait des intérêts est admissible. En cas de décès du titulaire du carnet d'épargne, les montants déposés peuvent être retirés.

Le Conseil d'Administration se réserve la possibilité de proposer à l'assemblée générale des actionnaires des dons nouveaux pour récompenser les dépôts réguliers faits sur ces carnets d'épargne bloqués.

Lors du premier dépôt, l'âge du titulaire doit être certifié par le livret de famille ou une attestation de l'officier de l'Etat civil.

NOUVELLE

Les cailloux

— C'est pas ce qu'il coûte à nourrir. Mais il est gênant à garder, insinua la mère.

— Il faudrait pouvoir s'en débarrasser, opinait le père.

Plus bas, la femme suggéra: — Si on le menait là-bas?... Depuis qu'on en cause, on pourrait bien se décider.

— Pauvre vieux... Faudra tout de même y arriver.

Juché sur la barrière qui séparait de la route le petit jardinnet entourant la maison ouvrière, Jeanjean prêtait sournoisement l'oreille aux paroles de ses parents. En même temps, il regardait du coin de l'œil le vieux grand-père au chef branlant, assis sur la chaise basse qui lui était réservée, l'hiver, près du poêle, et l'été, comme maintenant, devant la porte.

« Ca y est! pensa le petit, tout excité d'avoir surpris un secret. On va perdre le «pape»... C'est pas d'aujourd'hui que maman en a plein le dos.»

S'il n'avait eu l'excuse de ses huit ans, lui-même aurait pu se reprocher de témoigner peu de tendresse au vieillard. Il est vrai que le pape n'avait pas les manières d'un grand-papa gâteau et qu'il ne faisait rien pour gagner le cœur de son petit-fils. Au contraire, il grognait comme un vieux chat qu'on dérange, chaque fois qu'il voyait Jeanjean s'approcher de sa chaise. Aussi, celui-ci se tenait-il à distance, sans venir jamais froter son jeune museau contre la vieille joue piquante.

Puisque, entre eux il y avait si peu d'amitié, Jeanjean ne pouvait éprouver une bien grande peine à la pensée d'être séparé du vieux.

Il répéta tout bas, en regardant avec curiosité:

« On va le perdre... on va le perdre. Papa et maman le conduiront dans une forêt, et puis ils se sauveront.»

Parce qu'on lui avait raconté l'histoire du petit Poucet, il n'imaginait pas qu'on pût se délivrer autrement des charges familiales devenues trop pesantes. Si courbé et ratatiné que sa taille ne dépassait plus de beaucoup celle d'un enfant, le vieux pape n'était pas traité avec plus d'égards que Jeanjean lui-même. Sa volonté ne comptait plus et il n'avait pas de défense.

Jeanjean voyait très bien le pape emmené par la main comme lui-même aurait pu l'être, et abandonné par les parents au milieu d'une grande forêt mystérieuse et sombre, traversée d'innombrables sentiers. Il en imaginait le décor tel que le conte le lui avait suggéré.

Ce ne pouvait être qu'en un endroit de cette sorte que sa mère méditait d'emmener le vieillard encombrant.

« Peu à peu, à la pensée que le grand-père, promis à ce destin, demeurerait là tout seul, livré aux angoisses de la faim et de la peur, Jeanjean venait à s'apitoyer et à le plaindre.

« Pauvre pape!... Il se laissera perdre... Il n'est pas aussi malin que le petit Poucet. Et puis, il ne se doute peut-être pas qu'on veut se débarrasser de lui. Moi, je sais bien ce que je ferais, à sa place. »

Et, sautant de son perchoir, il se mit, courbé vers le sol, à chercher des cailloux d'une certaine forme et d'une certaine grosseur, dont il emplissait ses poches.

C'était un jeu comme un autre, un de ces jeux mystérieux auxquels ne comprennent rien les grandes personnes parce qu'elles ne sont point dans la confiance et qu'elles ignorent le travail d'imagination qui les inspire et en fait le prix.

Jusque sous les pieds du pape qui grogna, Jeanjean continua à ramasser ses cailloux.

« Il ne sait pas!... Bien sûr qu'il ne sait pas! pensait-il. Sans ça il m'aiderait... »

Ce fut la femme qui se chargea de préparer le vieux. En pareil cas, les brus ont plus de courage que les fils, parce qu'elles ont moins de pitié. Envoyer le vieux à l'hospice était un débarras pour la mère de Jeanjean. Il y avait longtemps qu'elle ne le supportait qu'à contre-cœur!

Mais, enfin, la décision était prise et les formalités remplies. Il n'y avait plus qu'à signifier la chose au vieillard et à l'emmener. Dissimulant la satisfaction sournoise qu'elle en éprouvait, la bru vint se planter devant la chaise basse.

— J'ai une nouvelle à vous annoncer, père. C'est votre dernier jour chez nous. Demain, Auguste vous emmènera dans un endroit où vous serez bien soigné... mieux qu'ici, allez, parce que, comme de juste, on a trop à faire

pour s'occuper de vous. Tandis que là-bas où vous serez, c'est organisé pour ça. Il y a du personnel qui n'a pas autre chose à faire... Et puis, on ira vous voir, on vous conduira le petit. Vous ne serez pas abandonné. Il y en a qui voudraient être à votre place...

Elle attendit vainement une réponse, prête à discuter et même à invectiver, si c'était une protestation. Mais le vieux se contenta de hocher la tête sans qu'elle pût savoir si c'était une marque d'approbation ou de blâme. Il paraissait accepter avec une complète indifférence ce changement de vie.

La bru n'en demandait pas davantage. Elle s'éloigna en répétant: — Demain, Auguste vous y conduira. Et le vieillard resta seul.

Mais ses yeux mornes ne s'animentèrent pas et demeurèrent immobiles. Ils ne cherchèrent point les objets familiers qu'il allait quitter, ni la silhouette de Jeanjean, jouant dans le jardinnet.

C'était un vieillard desséché qui ne tenait plus aux choses par aucun lien du cœur, si douloureux à rompre. Vivre et mourir, ici ou là, que lui importait? Il savait occuper aussi peu de place dans le cœur de ses enfants que dans la maisonnette. En vérité, il n'était plus qu'une vieille épave qu'on pouvait indifféremment transporter où bon semblait, sans même faire vaciller la faible flamme de vie qu'enfermait encore son corps engourdi.

L'hospice n'effraie que ceux qu'il arrache à la douceur d'un foyer ouaté d'affections. Les visages étrangers qui entoureraient le pape ne le regarderaient pas avec plus d'indifférence que ne le faisaient ceux de ses enfants.

Passif, il attendit donc l'heure d'être rejeté hors de la voie familiale, et ses yeux n'eurent pas une ombre de regret en se posant, ce soir-là, sur Jeanjean.

Celui-ci n'était pas au courant. Il savait seulement, par des bribes de conversation surprises, que son père et sa mère songeaient toujours à se débarrasser du pape. L'hospice est un mot qui ne dit pas grand-chose aux petits. Jeanjean l'eût-il entendu qu'il ne l'aurait pas compris. Il gardait sa conception personnelle et aussi sa pitié qu'il ne savait pas ou n'osait pas traduire, mais qui couvait dans son cœur.

Il sut que le moment était venu quand, le lendemain, il vit son père endimanché, prêt à emmener le grand-père qu'on avait habillé et qui s'appuyait sur deux grosses cannes.

— Jeanjean, lui cria sa mère, viens dire au revoir au pape qui s'en va.

Docile, le petit s'approcha sans poser de question.

Mais, tout à coup, alors que le grand-père, s'appuyant sur ses cannes, s'apprêtait à rejoindre son fils qui l'attendait devant la porte, le cœur du petit éclata.

— Pape! appela-t-il.

Puis, courant au vieillard surpris et se haussant sur la pointe des pieds pour atteindre à son oreille, il lui murmura mystérieusement, en lui glissant un paquet: — Prends ça. C'est des cailloux que j'ai ramassés pour que tu les sèmes en route et que tu puisses revenir ici, comme le petit Poucet, quand papa l'aura perdu. Moi, je ne veux pas qu'on te perde. Mets les cailloux dans ta poche, pape!...

Et il se sauva parce que sa mère criait: — Eh bien! c'est fini, ces embrassades?

**

Le soir, à l'hospice des vieillards, il y avait un nouveau pensionnaire dont les yeux larmoyants, tandis qu'il contemplait quelques cailloux tirés de sa poche. Mais, à leur place, il ne voyait qu'un cœur d'enfant.

H.-J. MAGOG.

LA RISTOURNE SUR L'ALCOOL

Au sujet de la décision du Conseil fédéral de ce jour relative aux paiements aux cantons sur le rendement fiscal du régime de l'alcool, on communique encore de source officielle que l'excédent probable de recettes de la régie à fin juin 1934 sera de 4 millions de fr. à peu près, dont 2 millions reviennent à la Confédération et 2 millions aux cantons. Le paiement des réserves de la régie appartenant aux cantons et s'élevant à 4 millions de francs amènera ainsi à 6 millions la somme pouvant être répartie entre les cantons pour l'année courante. De plus, les cantons recevront cette année pour la première fois, selon le programme financier, 7 millions de francs pour les secours aux vieillards, veuves et orphelins; de cette façon ce sont en tout 13 millions de francs qu'ils obtiennent en 1934 sur le produit de l'imposition de l'alcool et du tabac. On peut espérer que, par suite du recul de la concurrence des anciennes réserves, la régie des alcools atteindra dans la prochaine période d'exploitation un bénéfice plus élevé que celui de 1933-34.

AU MUSÉE JENISCH

Exposition Ch. Wutrich

M. Wutrich a ouvert à Vevey, une exposition de ses œuvres qui a obtenu le plus favorable accueil, comme en témoigne l'article que nous reproduisons du « Courrier de Vevey ».

Ensuite, M. Wutrich se rendra pour une exposition à Genève où nous lui souhaitons le succès qu'il mérite.)

La salle Nord du Musée Jenisch abrite ces jours une intéressante collection d'œuvres du peintre Ch. Wutrich.

Foncièrement valaisans, les sujets choisis, quoique d'une facture un peu inégale, n'en révèlent pas moins, dans leur majorité, cette énergie, ces sentiments parfois rudes, sauvages, parfois empreints de lumineuse pensée, communs au peuple et à la nature de notre canton voisin avec lesquels l'artiste se trouve en contact étroit.

M. Ch. Wutrich, incontestablement, aime la montagne, cela saute aux yeux les moins avertis, par les soins qu'il apporte à la définir, à donner au tout ce naturel se dégageant de mille détails, pour ainsi dire, fondus, pétris malaxés. En second plan, surtout, il en tire de charmants effets.

Dans ce genre, nous apprécions beaucoup « Haut-de-Cry et Diablerets » (No 9) d'une merveilleuse luminosité de fond, et « Nendaz et Vallée du Rhône » (No 39) également d'un bon éclairage.

M. Ch. Wutrich s'entend aussi à reproduire les intérieurs de villages et leurs jeux d'ombre et de lumière.

« Vieille chapelle Haute-Nendaz (No 33), « Rue à St-Luc » (No 19), « Rue à Fully » (No 32) et « Intérieur de village » (No 36) ont, entre autres, retenu notre attention à l'appui de ce que nous venons d'énoncer.

« Valère en hiver » (No 26) « Les blés à la montagne » (No 25) et « Chemin du Bisse » (No 21) tant par les teintes employées que par les admirables contours du dessin même, possèdent certainement les qualités précieuses du talent de leur auteur.

Une charmante toile « Chemin de montagne à Nendaz » (No 35), toute de grâce et de fraîcheur aux délicats tons verts, et voici énumérés les meilleurs tableaux, à notre avis, de M. Ch. Wutrich.

Il en est, évidemment, que nous avons moins goûtés parce que flous et légèrement embrouillés, nous pensons au No 2 « Devant l'église de Fully » ou parce que trop « géométriques » par exemple No 1, « Bord du Rhône » et No 12 « Cascade de Pissevache ».

Il ne s'agit, du reste, que de rares exceptions, la production de M. Ch. Wutrich étant, dans son ensemble, excellente, soignée, sincère et d'une exquise poésie.

Regrettons cependant, que cette exposition de valeur ne vienne qu'à la fin de la saison, en l'occurrence, déjà longue et « chargée ».

En dépit de ces circonstances, souhaitons plein succès à M. Ch. Wutrich; il le mérite et son courage l'honore grandement.

L'ACTIVITÉ HOTELIÈRES PENDANT LE MOIS DE FÉVRIER

Au sujet de la fréquentation des entreprises hôtelières pendant le mois de février, le Bureau fédéral de statistique communique entre autres ce qui suit:

Le nombre total des personnes descendues dans les hôtels et pensions de la Suisse pendant le mois de février est de 9,4% plus élevé qu'en janvier. Cet accroissement est dû surtout à celui du nombre des hôtes domiciliés habituellement en Suisse (12,7%), tandis que celui des voyageurs de l'étranger est moins marqué (3,2%). Comme précédemment déjà, ces derniers ne représentent qu'un tiers du nombre global des «arrivées».

Le nombre des lits occupés par des hôtes suisses a augmenté, en février de 4,6%, tandis que celui des «nuitées» de personnes domiciliées régulièrement à l'étranger a imperceptiblement diminué. Il en résulte pour le mois de février un accroissement de 2,1% seulement du nombre total des nuitées.

Bien que le mois de février ne compte que 28 jours, le nombre absolu des nuitées s'est accru, comparativement à janvier, ce qui représente un accroissement de la proportion des lits occupés de 25,7 à 28,9%. Les taux d'occupation des lits dans la région de tourisme aux Grisons et dans les Alpes vaudoises, ainsi que dans les cantons citadins de Zurich et de Bâle-Ville, dépassent la moyenne calculée pour l'ensemble de la Suisse. Le canton du Valais, l'Oberland bernois et la région du lac Léman s'approchent de cette moyenne, tandis que dans les autres régions de tourisme, la proportion des lits occupés a été inférieure à 15% des lits disponibles.

M. Nicole à Martigny Il ne parlera pas

M. Nicole a l'intention de parler, dimanche, à Martigny, à l'occasion du congrès socialiste. Son audace a soulevé l'indignation du Bas-Valais qui n'est pas disposé le moins du monde à laisser le champ libre à cet agitateur professionnel.

Les Valaisans, écrivait-il dernièrement dans le «Travail», ne seront jamais que des valets. M. Nicole, après cela, aurait tort de s'imaginer qu'il pourrait se poser comme un de leurs maîtres...

Il se rendra compte, à ses dépens, que les habitants de ce pays n'ont pas l'échine aussi souple, et le cœur aussi bas qu'il l'avait supposé. Après l'insulte, ils n'accepteront pas la provocation.

C'est pour cela que M. Nicole aurait bien raison de rester chez lui, dimanche, et de ne point venir plastronner devant des gens qui l'ont jugé et condamné.

S'il s'obstine à vouloir pérorer, il peut être assuré que la manifestation tournera rapidement à sa confusion.

M. Nicole est assez intelligent pour tirer la conclusion des deux faits suivants:

Quand les soldats du Valais sont allés rétablir l'ordre à Genève, ils ont été bafoués, injuriés, malmenés, par des voyous qui n'étaient que les partisans de M. Nicole.

Quand les chrétiens-sociaux de Genève ont voulu défendre un des leurs en public, le parti socialiste envahit la salle et il empêcha brutalement les orateurs d'exposer leurs griefs. Loin de s'insurger contre un tel coup de force, heureux et goguenard M. Nicole eut le front de féliciter les énergumènes.

Or, nous lui posons la question: M. Nicole a-t-il la candeur de penser que les Valaisans auront oublié ces lâchetés et qu'ils accepteront sans réagir, sa présence à Martigny?

Ce serait mal les connaître. Même, en supposant que les chefs de partis aient fait appel au calme et à la douceur de leurs partisans, il ne parlera pas, car il se trouvera certainement une majorité de citoyens indépendants pour le réduire au silence.

Qu'il ne soit pas autrement surpris des réactions du pays à son égard, et surtout qu'il s'en prenne à lui seul de cet état d'esprit:

Pourquoi donc espérerait-il un débat contradictoire à Martigny, alors qu'à Genève il s'est imposé par la violence aux chrétiens-sociaux?

Les procédés d'intimidation dont il paraît si fier, se retourneront contre lui.

Seulement — comme il peut le constater — on a la loyauté de l'en avertir afin qu'il n'ait pas à courir de danger.

M. Nicole aurait dû se renseigner sur les sentiments du Valais à son égard, avant de prendre un billet pour Martigny: il aurait compris que non seulement le canton ne partage en rien ses opinions, mais qu'il n'est pas même en état de les écouter.

Ailleurs, M. Nicole aurait pu trouver aisément des complicités, des servilités ou des complaisances.

Ici, ce sera l'opposition complète, irréductible et nette.

Car on ne prend pas M. Nicole au sérieux...

Il perdrait son temps à chanter les beautés de son régime, et nous craignons fort qu'au premier mot il ne soit cloué d'un coup de sifflet, comme un simple orateur chrétien-social l'est d'un coup de poing, à Genève...

Alors, pourquoi insister? M. Nicole en arrivant, mettrait dans l'embarras le Département de Justice et Police, obligé de le protéger.

Et si la manifestation ne finissait point par mal tourner, il est certain, dans tous les cas, qu'on la verrait sombrer dans le ridicule.

Ne venez pas, M. Nicole... A. M.

P. S.: Au moment de mettre sous presse, un article intéressant nous parvient que nous publions ci-dessous.

Il confirme absolument notre opinion: il ne faut pas que ce magistrat qui fait si bon marché de la liberté d'autrui puisse impunément braver l'opinion publique en Valais.

M. Nicole ne parlera pas!
Et pour qu'on en soit bien persuadé, voici la déclaration qu'on nous adresse et qui nous semble explicite et catégorique:

«Le parti socialiste valaisan ne manque pas d'audace: il annonce pour dimanche après-midi, à l'Hôtel de ville de Martigny, une conférence publique de Nicole!»

Nicole, le responsable des journées sanglantes de Genève du 9 novembre 1932, le meneur révolutionnaire, mâté par nos troupes valaisannes, ose venir parler publiquement chez nous!

Chef du gouvernement socialiste de Genève, il ose venir prêcher la révolution dans un canton voisin!

Les citoyens valaisans sont profondément patriotes; ils considèrent l'impudence de Nicole comme une provocation et ne toléreront pas que Nicole vienne chez eux bafouer leurs autorités et leurs institutions. Ils seront là, nombreux, calmes, mais énergiques; ils sauront imposer le silence à l'apôtre du régime de Moscou.»

Des patriotes valaisans.

Partout le mécontentement se manifeste et il est bien certain que le discours projeté sera un discours rentré. On nous écrit encore ceci:

(Corr. part.) En ce temps de liberté d'opinion, les Valaisans auraient tort de s'opposer aux discours d'un Graber, d'un Rosselet, ou

d'un Golay. Mais un discours de M. Nicole ne peut être accepté. Le chef socialiste a commis trop d'actes arbitraires et injustes à l'égard des Valaisans pour que sa présence en Valais ne soulève pas une vive indignation.

Et les socialistes valaisans qui, en M. Charvoz, avaient un chef intelligent et généreux, commettent une grave erreur en se plaçant sous l'égide de M. Nicole.

Le Gouvernement prendra-t-il des mesures?
(Inf. part.) Il est possible que dans sa séance de demain, le Gouvernement du Valais devra envisager les mesures à prendre pour éviter des troubles ou des bagarres à Martigny.

M. Pitteloud interdira-t-il le discours de M. Nicole, ou dépêchera-t-il des gendarmes sur place? On n'en sait rien encore.

Mais les esprits sont très montés contre M. Nicole et la manifestation suscitée fatalement des incidents, si le magistrat genevois persiste à vouloir se faire entendre.

Selon le programme établi, la grande conférence publique aurait lieu à 14 heures à l'Hôtel de ville de Martigny.

Un cortège est également prévu avec les concours de la musique ouvrière de Saxon-Riddes.

Qu'on se le dise...

LE PARTI DES PAYSANS BERNOIS ET L'ENTENTE AVEC LES SOCIALISTES

Jeudi a eu lieu à Berne l'assemblée des délégués du parti bernois des paysans, artisans et bourgeois. Elle a décidé de proposer la réélection, le 6 mai prochain, des cinq conseillers d'Etat membres du parti, MM. Bœsiger, Durrenmatt, Joss, Guggisberg et Staehli. Elle a accepté, en principe, de ne pas faire obstacle à la participation des socialistes au gouvernement bernois à des conditions que, dans les circonstances actuelles, il appartient au parti socialiste de remplir. Ces conditions sont, dans l'opinion du parti des paysans, artisans et bourgeois, la reconnaissance par le parti socialiste de la défense nationale et du régime démocratique comme bases de l'Etat au gouvernement auquel il entend participer. De plus, des sièges ne pourraient être accordés aux socialistes qu'en cas de vacances, c'est-à-dire sans que des membres actuels de l'autorité exécutive soient contraints de céder leur mandat.

Au cas où les conditions requises du parti socialiste ne seraient pas remplies pour l'élection du 6 mai, l'assemblée des délégués autorise la direction du parti à s'entendre avec le parti radical-démocratique pour la présentation d'une liste commune, étant entendu que les négociations engagées régleront d'une manière positive les rapports futurs des deux partis sur la base d'un programme minimum d'action commune.

NOUVELLE SOCIÉTÉ HELVÉTIQUE
L'assemblée des délégués de la nouvelle Société helvétique aura lieu samedi et dimanche à Bâle. L'assemblée publique a été fixée au dimanche et se déroulera au Casino de la ville. Les délégués examineront le problème de l'assainissement de l'agriculture suisse. La discussion sera précédée d'une conférence de M. Porchet, conseiller d'Etat vaudois, chef du Département de l'agriculture, sur: «Le combat pour l'existence de l'agriculture suisse».

LES ELECTIONS NEUCHÂTELOISES
Les 28 et 29 avril, le peuple neuchâtelois réélira son Grand Conseil et son Conseil d'Etat. D'après le nouveau statut, le nombre des députés à élire selon le système de la proportionnelle, est de 101.

Cinq listes sont en présence: radicale, libérale, progressiste, démocrate populaire et socialiste. Il est possible que les communistes descendent dans l'arène pour faire une démonstration. Aux dernières élections, la différence entre les bourgeois et les socialistes était de 1800 voix. Il s'en faut de peu pour que les rouges arrivent à la majorité.

Pour le Conseil d'Etat, les partis nationaux font bloc et présentent une liste des cinq conseillers d'Etat sortants, tandis que les socialistes entrent en lutte avec une liste de 3 candidats.

LES C. F. F. EN MARS
Résultats d'exploitation des C. F. F. au mois de mars 1933. (Les chiffres entre parenthèses se rapportent à l'époque correspondante de l'année précédente.)

Total des recettes d'exploitation 28,557,000 fr. (28,147,701), dont 10,499,000 fr. (9,848,403) pour le transport des voyageurs; 17,063,000 fr. (17,294,488) pour les bagages, animaux, marchandises et transports postaux, et 995,000 fr. (1,004,810) de recettes diverses.

Les dépenses d'exploitation se montent à 20,312,000 fr. (21,270,255).

L'excédent des recettes d'exploitation sur les dépenses d'exploitation s'élève donc pour le mois de mars 1933 à 8,245,000 francs (6,877,446).

746 CANDIDATS POUR 228 SIÈGES
746 candidats ont été annoncés en temps utile à la chancellerie d'Etat pour les élections au Grand Conseil Bernois des 5 et 6 mai. Le nouveau conseil compta 228 sièges, contre 224 à l'ancien conseil.

175 candidats annoncés faisaient partie de l'ancien conseil.

Les candidats appartiennent aux partis suivants: 215 au parti des paysans, artisans et bourgeois, 207 au parti socialiste, 165 au parti radical-démocratique, 61 au parti populaire catholique-conservateur, 39 au parti communiste, 22 à la Heimatwehr, et 37 à d'autres formations politiques.

CANTON DU VALAIS

REMANIEMENT PARCELLAIRE

Nous avons annoncé dans notre dernier numéro que la commune d'Ayent procédait à un remaniement parcellaire, par les soins de l'ingénieur Schnyder.

Il y a lieu d'ajouter que le géomètre Emile Luyet qui a fait une partie du cadastre de Sion et qui est également connu dans le canton pour l'intérêt qu'il porte au développement de l'agriculture, a collaboré à ce travail comme associé de M. Schnyder.

AUX AGRICULTEURS DANS LA GÈNE

On nous prie d'insérer: Le rapport du Fonds cantonal de secours en faveur des agriculteurs dans la gène pour l'exercice 1933 a été approuvé par le Conseil d'Etat.

Cette institution continue son activité: Les personnes qui désirent obtenir son appui pour l'exercice 1934 sont avisées qu'elles ont à déposer leur demande d'ici au 15 juin prochain, au Fonds Cantonal de Secours en faveur des agriculteurs dans la gène.

A LA JEUNESSE CATHOLIQUE D'HERÉMENCE

Allo, mon cher Nicolas et ma chère Alice. Eh quoi, y a-t-il donc quelque chose qui nous intéresse? me direz-vous?

Certainement que ça vous intéresse. Voici le beau printemps. Vous aimez déjà aller faire vos confidences dans un nid de verdure, à l'ombre des grands arbres. Sans doute, le nid n'est pas encore bien douillet, mais peu importe cela pourvu que vos cœurs puissent s'épancher l'un dans l'autre. Vous remplacez les bruits de la ville par une jolie promenade au dehors. Et puisque je parle promenade, je viens vous en proposer une. Venez à Héremence, dimanche prochain. La Jeunesse Catholique y organise une gentille fête à l'occasion du baptême de son drapeau.

Vous tenterez votre chance à la tombola où vous aurez l'occasion de vous procurer un objet très utile en ménage. Vous aurez l'occasion de goûter le mets national valaisan qui s'appelle: la délicieuse raclette. Il va sans dire que vous n'endurerez pas de soif. Et j'oubliais de vous dire encore que tout cela sera agrémenté par des productions musicales et chants.

Venez donc, vous y respirerez là-haut, l'air frais des monts encore enveloppé de leur manteau de cristal blanc.

Les circonstances aidant, vous laisserez vos cœurs s'en aller vers les hauteurs ensoleillées de l'idéal.

Puisque vous participerez au développement de l'Action catholique chez nous, vous ferez donc une bonne œuvre, et Dieu vous bénira en vous donnant de nombreux et bons enfants qui feront un jour votre bonheur.

Y viendrez-vous? C'est très naturel que je vous attends.

Votre ami Alexandre.

CONFÉRENCIERS... CONTRADICTEURS!

(Corr. part.) Les Montheyens ont eu hier le privilège d'entendre un conférencier de valeur, M. l'abbé Savoy. La salle du Cinéma Central, composée d'auditeurs de toutes nuances politiques, écouta avec beaucoup d'attention son exposé sur la corporation.

M. Constant Frei qui s'essaya à la contradiction, fut aussi très écouté et le public lui sut gré d'avoir été objectif et courtis.

Mais quel mauvais «tavan» avait donc piqué le deuxième contradicteur, M. le député Dellberg? Les Montheyens ne s'épouvaient pas facilement, ni ne s'étonnent lorsqu'ils aperçoivent un énergumène qui tonitruait ou crache en l'air; ils continuent leur chemin et plaignent tout simplement ce pensionnaire échappé de là-haut, mais qu'on ne va pas tarder de rentrer!

Les façons de M. le député Dellberg les ont pourtant époustoufflés. Les deux gras encombrés de papiers, il a littéralement escaladé la scène du Central et là, les yeux exorbités, la mine rogue, arc-bouté comme prêt à bondir, il a nettement «enguirlandé» ses auditeurs. Etomez-vous, dès lors que ceux-ci aient riposté! Ils étaient venus pour entendre des choses intéressantes et non pas pour connaître le pour cent de bile de M. le député Dellberg, ni la trajectoire de ses postillons. M. Frei est certainement de notre avis...

Et que dire de l'exposé de M. le député Dellberg? Sa hargne était si manifeste et ses emportements si drôles que nous frappons de main à la voir s'exciter, tout comme au cirque, et nous lui aurions sans hésitations donné deux sous pour le numéro s'il avait eu l'idée de descendre faire la quête!

Il faudra que le député Dellberg change le numéro quand il reviendra à Monthey ou bien alors choisir son public; s'il tient à notre localité nous pourrions toujours lui donner quelques renseignements sur des auditeurs chez qui il sera le bienvenu! Ajax.

IMPRUDENCE DE CYCLISTE

Jeudi soir, à 18 heures, M. Louis Habertich, 35 ans, chef de cuisine à l'Hôtel Bellevue à Sierre, qui descendait par la rue des Rossiers, n'a pu effectuer le tournant de la rue de l'ancienne Eglise. Il s'est jeté sur M. Armand Grobet, qui travaillait devant son atelier de serrurerie, puis s'est abattu sur un char de poutres de fer. M. A. Grobet en fut quitte pour la peur, mais l'imprudent cycliste qui circulait en sens interdit et à une allure exagérée, fut relevé la tête en sang et conduit par un automobiliste bienveillant à l'Hôpital de district, où l'on pense, après un premier examen, que ses blessures ne sont pas graves.

BAPTEME DE DRAPEAU

La jeunesse conservatrice de Vétroz baptisera son drapeau le 29 avril prochain. Toutes les fanfares conservatrices de la région assisteront à cette fête qui revêtira un caractère politique.

M. FAVRE A LENS

(Corr. part.) La salle de la maison bourgeoise était, dimanche, archi-comble pour entendre la conférence de M. le Dr. Antoine Favre sur la corporation. Présenté en d'excellents termes par M. Emery, président de la jeunesse catholique, M. Favre fit un tableau saisissant de la situation actuelle, de la lutte farouche qui se livre entre toutes les classes de la société. Il déclara aux applaudissements de l'assemblée que, quoi qu'il prétende, le socialisme ne pourra jamais faire le bonheur des peuples. C'est la corporation qui seule peut le faire.

Il appartenait à M. Bagnoud, étudiant en droit à l'Université de Fribourg, de remercier le conférencier. Il le fit d'une manière brillante. M. Bagnoud est une jeune force qui demain sera un chef.

LA CONFIRMATION A CHAMOSON

(Corr. part.) Son Excellence Mgr. Biéler a administré hier matin dans la magnifique église de Chamoson, le sacrement de confirmation. La cérémonie avait été précédée par la sainte messe au cours de laquelle, l'évêque de Sion adressa aux paroissiens une vibrante allocution.

Après-midi, Son Excellence s'est rendue à Leytron.

NENDAZ — Conférence

(Inf. part.) Hier soir, devant un nombreux public, M. l'abbé Savoy a fait une remarquable conférence sur le sujet: «Où va la Suisse?» L'assistance enthousiaste applaudit le conférencier, tandis que M. Dellberg qui fit la contradiction, obtint un maigre succès.

Nos morts

† M. ALEXIS VARONE

(Corr. part.) M. Alexis Varone, propriétaire du Café de l'Union, est décédé. On le savait souffrant depuis quelque temps, mais on espérait que sa robuste constitution aurait raison de la maladie. Hélas, Dieu dont les desseins sont insondables, en a jugé autrement et a rappelé à Lui cet excellent citoyen à l'âge de 54 ans.

M. Alexis Varone était né à Savièse de parents profondément chrétiens. Entré tout jeune au service de l'évêché, Mgr. Abbé lui confia la fonction d'économe.

Conscientieux et travailleur, M. Varone dirigea cet important service pendant de longues années, et leurs Grandeurs, Mgr. Abbé et Mgr. Biéler, lui témoignèrent leur sympathie, leur affection et leur entière confiance.

En 1925, il donna sa démission et s'établit au Pont de Bramois comme tenancier du Café de la Belle-Ombre, et quelques années plus tard, reprit le Café de l'Union à la rue de Conthey.

M. Varone était un homme très sympathique qui jouissait dans la région de l'estime générale. Excellent viticulteur, il s'intéressait aux travaux de la terre et ses conseils judicieux étaient toujours écoutés.

Epoux et père de famille exemplaire, il trouvait dans le sein de sa famille les véritables joies.

Nous présentons à sa famille éplorée nos sincères condoléances.

† M. JEAN DÉLÈZE

(Corr. part.) La population de Nendaz a été douloureusement affectée en apprenant, jeudi matin, la mort de M. le juge Jean Déleze. C'est une figure sympathique à tous, qui disparaît. M. Déleze s'en est allé à peine âgé de plus de 50 ans, après quelques mois de maladie. Il avait été élu il y a quatre ans, juge de l'importante commune de Nendaz. Il ne laisse que des regrets. La population toute entière compatit au deuil qui frappe la famille.

L'ensevelissement aura lieu à Nendaz, samedi à 10 heures.

† Mlle MARTINE ROSSIER

(Corr. part.) Mlle Martine Rossier, une brave personne dont toute la vie fut de travail et de dévouement, vient de décéder à Salins à l'âge de 66 ans. Après avoir été longtemps à l'étranger, Mlle Rossier était rentrée il y a quelques années dans son village natal, où elle vivait avec sa sœur dans la maison de famille. Bonne, affectueuse, elle laissera derrière elle un excellent souvenir.

A la famille Rossier, l'expression de notre vive sympathie.

† Mlle ANNE-LOUISE PELLISSIER

Mlle Anne-Louise Pellissier s'est éteinte mercredi 18 avril, après une longue et douloureuse maladie. Elle était la fille aînée de feu M. Pellissier, l'ancien et regretté conseiller national, devant la tombe de qui tant de Valaisans se sont douloureusement inclinés.

La mort de Mlle Pellissier fut l'image de sa vie. Elle a quitté ce monde, en souriant, en faisant avec un beau courage le sacrifice suprême, comme pendant toute sa vie, elle s'est penchée sur les misères humaines avec un dévouement exemplaire. L'œuvre s'éraphique, créée par les Capucins suisses pour le placement des enfants pauvres, prospéra grâce à sa bienveillante sollicitude. Douce et bonne envers tout le monde, pieuse et généreuse, elle a passé dans la vie en faisant le bien.

Que la famille Pellissier veuille bien agréer l'expression de nos sentiments émus.

„LUC“

On nous prie d'insérer:

Un livre vient de naître. Je m'exprime mal en disant un livre... Ce sont des pages sublimes taillées dans de la vie intrépide et dévouée.

Ces pages sont signées: Antré Favre. Celui qui les rédigea est un futur Jésuite, mais avant cela c'est un artiste de la plume, un cœur vibrant dont les clartés passent dans les écrits. André Favre nous offre la lecture d'une vie parcourue par un de ses amis d'étude.

Il s'agit de Luc Pont. Ce jeune homme que la mort arracha à l'affection de tous ceux qui l'avaient connu, avait, tel le Christ Lumineux dans les champs parfumés de la Galilée, passé sa vie en se donnant les consolations de l'amour divin et en relevant les abattus.

Dans son village natal de St-Luc, ses loisirs se dévouaient aux malades et aux pauvres.

Il passait dans les familles comme une clarté et la lumière qu'il portait en elles demeurait après son passage, tel qu'au printemps demeure dans l'air l'âme parfumée des lilas évanouies.

Après de ses camarades d'étude il portait la joie de vivre et, souffrant lui-même, il leur enseignait la joie de souffrir.

Il y avait en ce jeune homme l'étoffe d'un saint et si le ciel l'a rappelé à lui, c'est qu'il y a des beautés qui ne se doivent pas à la terre, parce qu'il y a dans la laideur de l'homme un obstacle à les pressentir.

Dieu l'a pris à Lui.

Il voulait un ange lumineux auprès de son trône céleste et le choix était tout indiqué.

Mais André Favre a brisé les ténèbres que la mort devait répandre sur cette vie à peine ébauchée.

Son livre qui est une bibliographie de Luc Pont, nous trace fidèlement la vie limpide de ce jeune homme.

La lecture relie l'admiration et soulève le désir de poursuivre une route si largement ouverte.

On se sent meilleur... on se veut des ailes et, si l'on n'est point surpris de cela, c'est parce que Luc Pont a laissé son souffle spirituel dans les pages trop brèves qui chantent sa vie dévouée et rare.

ASSOCIATION VALAISANNE DE FOOTBALL

(Comm.) Des circonstances indépendantes de notre volonté nous ont empêché de publier en temps voulu le calendrier dans les journaux officiels. Pour réparer cette lacune, nous avons recours à l'obligeance des journaux du canton et prions les clubs de bien vouloir prendre bonne note de ce qui suit:

Matchs prévus pour le 29 avril:

Série A: Monthey II-Sion I.
Série B: Chalais-Sierre II; St-Léonard-Sion II; Granges-Saxon; Vouvry-Vernayaz et Martigny II-St-Maurice.
Juniors: Sierre-Martigny et Monthey-Sion B.

Matchs prévus pour le 6 mai:

A Evian: Savoie-Valais.
Série B: Viège II-Sierre II; Sion II-Saxon; Vouvry-Martigny II.
Juniors: Sierre-Sion A et Martigny-Monthey.

Matchs prévus pour le 10 mai (Ascension):

A Sion: Match intercantonal Valais-Neuchâtel.
Juniors: Sion A-Monthey.

Nous nous recommandons d'ores et déjà auprès de tous les clubs pour qu'ils fassent, auprès de leurs membres et supporters, une propagande intense en faveur de la rencontre intercantonale de Sion, laquelle constituera de l'excellente réclame pour le Valais, tout en étant une manifestation sportive de premier ordre.

Au nom du Comité central:

Le Président: M.-E. Tièche. Le Secrétaire: Jean Rausis.

LE PLUS GRAND DANGER QUI MENACE LES ETATS-UNIS

On estime dans les milieux gouvernementaux que la plus grande menace à l'heure présente pour le rétablissement du pays est la tendance inflationniste qui se manifeste au congrès et que le plus important problème qui se posera pour le président Roosevelt pendant la durée de la session sera d'établir une ligne de défense contre une législation présentant un danger d'inflation incontrôlable. L'objection que fait le gouvernement devant tous les projets tendant à l'inflation est qu'ils mettraient en péril la sécurité du programme fiscal qui sous sa forme actuelle est acceptée par le monde des affaires et les banquiers.

La Distillerie Valaisanne S. A., Sion, tél. 177

livre aux meilleures conditions
Vins blancs de Hongrie et d'Italie
ainsi que
Vins rouges de table et de coupage
Tous ces vins sont garantis authentiques et de tenue irréprochable
Offre échantillon sur demande
Livraison rapide par camions

Les bilans de 1933

Le mois de mars voit paraître, chaque année, en une sorte de printemps, économique, les feuilles nombreuses des rapports d'exercice de nos entreprises industrielles et commerciales. Leur lecture est pleine d'enseignements sur la situation et les difficultés pratiques auxquelles se heurtent les producteurs suisses. Il n'est pas rare actuellement d'y lire des réflexions qu'inspire l'établissement d'un bilan marqué par la crise, réflexions qui jettent un jour particulier sur ce que représente dans notre vie économique l'influence d'une propagande patiente pour l'entraide économique nationale. C'est ainsi qu'une importante maison, membre de l'Association de propagande « Semaine suisse », résume la politique à suivre de la manière que voici: « Pour se défendre contre les tentatives d'envahissement du marché national et aussi longtemps que notre pays ne verra pas s'abaisser les barrières douanières qui empêchent l'exportation normale des produits suisses, il faut faire appel au sentiment de solidarité nationale et d'indépendance de toutes les industries et branches d'activité suisses pour que la préférence soit donnée aux produits authentiquement nationaux. Si tous, consommateurs, administrations publiques, veulent bien ne pas se départir de ce point de vue cela vaudra mieux encore que des augmentations de droits d'entrée ou d'autres mesures administratives. »

On ne saurait mieux dire et une seule suggestion peut s'y ajouter: que les producteurs qui, jusqu'ici, n'ont pas témoigné d'un intérêt suffisant pour l'effort de propagande réalisé dans ce sens, lui apportent sans tarder leur appui moral et matériel; ils auront alors, comme la maison en question, la satisfaction de constater que, grâce à un développement constant et régulier de leurs affaires en Suisse, la diminution de leurs ventes à l'étranger aura pu être compensée.

PETITES NOUVELLES

SUISSE

Deux fermes détruites par le feu. A Ruschegg (canton de Berne) un incendie a détruit deux fermes dans la nuit de mercredi à jeudi.

Un fils dénaturé. Jeudi 19 avril, Fritz Muller, apprenti Pelletier à Lucerne, âgé de 20 ans, a forcé un meuble chez ses parents et s'est emparé d'une somme de 40.000 francs principalement en billets de mille francs et quelques billets de cent francs.

Le jeune Muller prit alors la fuite. Il fut arrêté à Hittwil. Il était encore porteur de 39.835 francs.

Un accident à Thoune. Peu avant le licenciement de l'école de recrues automobilistes, un accident s'est produit au cours d'un exercice d'alarme. Deux soldats qui mettaient en marche les moteurs, ont été coincés entre deux camions, par l'imprudence du conducteur. L'un est blessé à la cage thoracique, l'autre dans la région des reins. Tous deux ont été transportés à l'hôpital.

ETRANGER

Un avion frappé par la foudre s'abat dans le Texas. Un avion a été frappé par la foudre en plein vol, au cours d'un violent orage et s'est abattu. Les deux hommes qui se trouvaient à bord ont été tués.

Chronique viticole

La désinfection du sol au moyen de sulfure de carbone

Pour les plantations nouvelles, il est recommandé de désinfecter préalablement le sol au sulfure de carbone, afin de le débarrasser des vers blancs et d'autres insectes souterrains pouvant s'y trouver. Le sulfure de carbone agit en même temps très favorablement sur la végétation de la jeune plante. La désinfection doit être faite 3 semaines avant la plantation par l'injection dans le sol au moyen du Pal-injecteur de 200 gr. de sulfure de carbone au m². A ce propos, nous tenons à souligner que le sulfure de carbone produit un gaz qui est plus lourd que l'air et qui, de ce fait, descend dans le sol. Les insectes logés à la surface de la couche atteinte par ce gaz ne sont pas détruits. Par conséquent, il importe avant tout de se rendre compte de la profondeur à laquelle se trouvent les vers blancs. L'injection doit donc être faite à la profondeur voulue. Par exemple, si les vers blancs sont à une petite profondeur on n'enfoncera pas le Pal-injecteur jusqu'à l'étrier.

L'emploi du sulfure de carbone exige certaines précautions. Ce produit est combustible et explosible; il peut nuire aux plantes se trouvant dans le voisinage. Par conséquent, il est recommandé aux intéressés de demander une démonstration préalable à des spécialistes. Le Service cantonal de la viticulture et la Station cantonale d'entomologie se tiennent à la disposition des vignerons dans ce but.

NOUVELLES FINANCIÈRES

Baisse de l'escompte en Belgique

Afin de réduire le loyer de l'argent, le ministre belge des finances a décidé que le taux d'escompte de la Banque nationale sera ramené à 3 % pour les traites acceptées et à 3 1/2 % pour toutes les autres opérations. D'autres mesures ont été envisagées par le ministre des finances et différentes personnalités financières en vue d'un allègement général du loyer de l'argent.

Comment on crée une vedette

Sous ce titre, « L'Illustré » du 19 avril publie un curieux article sur la carrière de Marlène Dietrich. Cet article yojisne avec un captivant reportage sur la Bourse de Genève et une jolie double page sur les labours de printemps dans nos campagnes. — Voir également les actualités de la semaine.

« La Patrie Suisse »

Dans le numéro du 21 avril (No 16): un article d'Ed. Bauer sur Sofia et la Bulgarie; Le pauvre docteur, conte, et le Dindon, nouvelle; une page de photos consacrée aux anciennes fermes neuchâteloises; la page du joueur d'échecs. Dans les actualités: l'ouverture du vélodrome de Genève, le prix Gaidà, le criterium des vendeurs de journaux, Servette-Grasshoppers; le naufrage d'une vedette près de Bâle, le Vie Comptoir neuchâtelois, les Suisses à l'exposition des Beaux-Arts de Venise. Dans le supplément féminin: un article sur la tenture brodée; la mode chez soi; le filet. Romans, rubriques, etc.

Chronique Locale

LES CHEMINS POUR SAVIÈSE

(Corr. part.) Grâce aux autocars, la montée à Savièse est devenue la plus facile du monde. Il ne faut cependant pas oublier que de nombreux ouvriers ne peuvent pas prélever sur leur modique salaire la somme nécessaire pour payer le transport en car. Ces ouvriers prient en conséquence les autorités communales de Sion de bien vouloir aménager le chemin de Pelliez qui devient presque impraticable à cause des tas de cailloux qui le recouvrent.

Les autorités voudront bien prendre en considération les désirs de ces braves travailleurs.

RENOVI DE LA CONFERENCE DE L'ABBÉ SAVOY

La conférence que l'abbé Savoy devait faire dimanche après-midi au Cinéma Lux sur le sujet: «Où va la Suisse?», n'aura pas lieu en raison de la manifestation socialiste de Martigny.

UN GRAND MEETING DE BOXE

(Corr. part.) Pour la première fois, un véritable match de boxe pour professionnel se déroulera en Valais dans le courant du mois de mai. L'active association sportive de Sion a pris toutes les dispositions pour que cette manifestation obtienne un grand succès. Des experts ont visité le théâtre et ont estimé qu'il pouvait être très bien aménagé. Le ring se trouvera devant l'avant-scène, et la scène sera transformée en amphithéâtre pour spectateurs.

Ajoutons que l'Association sportive s'est assurée le concours du célèbre boxeur Baumgartner, champion professionnel de Suisse.

SERVICE RELIGIEUX

le 22 avril 1934
A la cathédrale: 5 h. 30, 6 h., 6 h. 30 et 7 h. 30 messes basses. 7 h. messe et communion générale des mères chrétiennes. 8 h. 30, messe basse, sermon allemand; 10 h. grand'messe, sermon français; 11 h. 30, messe basse, sermon français.
Le soir, 4 h. vêpres. 8 h. dévotion de la bonne mort, bénédiction.
EGLISE REFORMÉE EVANGÉLIQUE DU VALAIS, PAROISSE DE SION
 Dimanche, 22 avril:
 9 h. 45, culte. — 11 h., Ecole du dimanche. SAXON: 15 h. 30, culte et assemblée générale.

PHARMACIE DE SERVICE

Dimanche 22 avril: Zimmermann.

DANS LES SOCIÉTÉS

Grand chœur de la Fête des Vendanges. Ce soir vendredi, à 20 h. 30, répétition pour les hommes à l'Hôtel de la Planta. N'oubliez pas vos cahiers! Soyez à l'heure! Consultez la circulaire!
Chœur mixte de la cathédrale. Dimanche 22, patronage de St-Joseph, le chœur chante à 10 h. la grand'messe.
 Lundi 23, répétition au local ordinaire. Programme important pour l'Ascension, la Pentecôte et la Fête-Dieu.

CONFERENCE RELIGIEUSE DU CASINO

Dimanche 22 avril, à 10 h., conférence religieuse (Past. Malan). Sujet: L'invité du Christ.



Un manuscrit historique

Le manuscrit de l'hymne national américain « Sous la bannière étoilée » vient d'être acquis par le musée de Baltimore pour la somme de 80.000 francs-or. C'est une simple feuille de papier ordinaire sur laquelle les notes sont assez maladroitement tracées par leur auteur Frank Scott Rey.

Ce compositeur, à peu près inconnu à l'époque, se trouvait dans Fort-Mac-Henry quand cette place fut bombardée par les Anglais.

— Jolie musique! fit-il en entendant le bruit de la canonnade. C'est le moment d'en faire aussi...

En vingt minutes l'hymne fut composé. Frank Scott Rey n'en garda pas le brouillon.

Ce précieux document appartenait à M. Walters, un des rois du chemin de fer, qui vient de mourir.

Il avait à maintes reprises manifesté le désir que le manuscrit de l'hymne fut vendu au musée de Baltimore par ses héritiers.

Un miroir géant

On a entrepris, ces jours derniers l'opération du démolage d'un miroir de 5 mètres de diamètre. Ce miroir est destiné au montage du télescope le plus puissant appelé à sonder les espaces stellaires. Il a été fondu à Corning Etat de New-York. Malheureusement, comme on procédait au démolage, les barres de fer qui en maintenaient les parties en place ont fléchi sous l'action de la très haute température. Il faut maintenant attendre six semaines jusqu'à ce que le refroidissement du verre permette de s'assurer des défectosités éventuelles résultant de l'accident.

Ah! ces Américaines!

Miss Janet Snowden très belle très riche héritière de 19 ans, qui, en août dernier, épousait, puis quittait, cinq jours plus tard, le prince italien Carvita di Sirignano, vient d'essayer à nouveau, de se libérer des liens d'un mariage qu'elle abhorre.

En décembre dernier, Miss Snowden avait déjà tenté de faire annuler son mariage par la Cour suprême de New-York, sous le prétexte que son mariage n'eût rien d'une véritable union.

Elle assigne à nouveau à la Cour des divorces de Juarez et maintient que les baisers de son mari la laissent étonnamment froide. — bien qu'elle l'eût épousé vingt-quatre heures après avoir fait sa connaissance — ce qui est évidemment un record.

L'audience sans public

L'audience de la cour d'assises, l'autre jour, à Paris, allait être ouverte pour juger une femme Gillet, quand le président constata qu'il n'y avait personne dans l'enclos réservé au public.

Ordre fut donné aussitôt au garde de service d'aller réquisitionner des curieux sur la place.

Il y avait, par-ci, par-là, sur les bancs, des gens qui sommeillaient. Le garde tenta de les persuader de venir faire nombre à l'audience, mais en vain.

Alors, avisant deux « clochards » qui dormaient, eux, à poings fermés, il employa la

manière forte; il leur intima, sur un ton qui n'admettait pas de réplique, de l'accompagner. Habités à obéir, les deux pauvres hères suivirent le garde qui emmena aussi deux autres passants qui contemplaient la scène. Les quatre hommes grimpèrent le grand escalier, montèrent à la cour d'assises et furent invités à s'asseoir: — L'audience est ouverte, annonça le président.

CHRONIQUE HAUT-VALAISANNE

Représentation de la Communauté protestante de Brigue

(Corr. part.) Le Chœur mixte de la Communauté protestante de Brigue jouera, les 22, 26 et 28 avril, à 20 h. 30, dans la grande salle du Cinéma Orient de Brigue, la célèbre pièce de Trueter et Jenny intitulée: «S'Gross Loss». Pendant les entr'actes, l'orchestre Roe Huga-za fera entendre ses meilleurs morceaux.

La Société des Cafetiers de Sion et environs

a le regret de vous informer du décès de

Monsieur Alexis VARONE

son cher et regretté collègue. Les membres sont priés d'assister nombreux à l'ensevelissement qui aura lieu samedi 21 avril 1934, à 10 h.

Le Comité.

La Société Valaisanne des Cafetiers a le pénible devoir de vous informer du décès de

Monsieur Alexis VARONE

Les membres sont priés d'assister à l'ensevelissement qui aura lieu samedi 21 avril 1934, à 10 heures.



Madame Vve Rossier-Keller et ses enfants, à Sion;

Madame Victorine Charrey-Rossier, à Salins; Mademoiselle Antoinette Rossier, à Salins; Monsieur Modeste Rossier, à Salins; Monsieur Maurice Rossier, à Salins; Monsieur et Madame Louis Rossier-Beytrison et leur fille, à Sion;

Monsieur et Madame Félix Rossier-Biseli et leurs enfants, à Sion; Madame et Monsieur Louis Grosset-Charrey, à Sion;

et les familles Rossier et Carron, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Mademoiselle Marine Rossier

leur chère sœur, belle-sœur, tante et cousine, décédée à Salins le 19 avril 1934, dans sa 66^{me} année.

L'ensevelissement aura lieu à Salins dimanche le 22 avril, à 9 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Personne

cherche place chez méd. ou dentiste pour réception et ménage, év. irait chez personne infirme. Références. Adresser offres sous chiffres AS 965 Si aux Annonces-Suissees S. A. Sion.

Accordages de pianos

Charles Broye, accordeur de pianos (aveugle) sera de passage à Sion et les localités avoisinantes. Prix de l'accordage: Fr. 8.—. S'inscrire au bureau du journal.

A louer un appartement

de 3 chambres, cuisine, cave, galetas et réduit. S'adr. au bureau du journal.

Chambre et pension

sont offertes dans intérieur soigné. Jolie situation. S'adr. aux Annonces-Suissees Sion.

Entrepreneurs

Qui reprendrait contrat d'un châssis camion neuf de la fameuse marque International sur une construction à faire dans le courant de l'année 1934. S'adresser sous chiffres AS. 966 Si. aux Annonces-Suissees Sion.

À VENDRE

une poussette-charrette, en bon état. Prix très bas. Maison P. Widmann, 2^{me} étage, Condamines.

A VENDRE en bloc

Outils d'ébéniste

S'adr.: Vve Adrien Passarini, rue de Loèche.

A VENDRE

1 phonographe avec disques, état de neuf, 1 pousse-pousse usagé. Evtl. échange c. autres objets. S'adr. au bureau du journal.

CERVELAS

fr. 2.- la dz. de 14 pièces. Expédition soignée. 1/2 port payé. Prix spéciaux pour revendeurs.

CHEVALINE, SION

28, Rue du Rhône. Tél. 259

Chemisch reinigen im ADRIG Bad



TERLINDEN

FÄRBEREI UND CHEM. REINIGUNG

Dépôt in Sion: Herr J. Wuest. Weitere Terlingen-Dépôts: Brig: Herr E. Margairaz, au bon Marché.

Lax: Geschw. Bodenmann.

22 Avril Bérémece 22 Avril

Fête champêtre

organisée par la Jeunesse catholique à l'occasion du baptême de son drapeau.

PRODUCTIONS MUSICALES

Cantine - Râclette - Tombola

INVITATION CRDIALE

Bramois Dimanche 29 avril

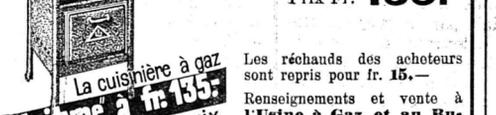
Grande Kermesse

organisée par la « Laurentia », fanfare de Bramois. ATTRACTIONS DIVERSES

Unitype

La cuisinière à gaz idéale Simple-Robuste-Bon marché

Prix Fr. 135.-



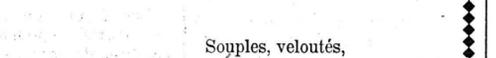
Les réchauds des acheteurs sont repris pour fr. 15.— Renseignements et vente à l'Usine à Gaz et au Bureau des Services Industriels de Sion.

L'Imprimerie du Journal vous livre du travail soigné et à des prix modérés. Demandez les offres. Téléphone 46.

Ils sont arrivés!

QUI? LES BÉRETS que vous attendiez

Souples, veloutés, tous les beaux coloris mode 2.45



Face à l'Hôtel de Ville SION

Je cherche pour de suite

atelier de menuiserie-ébénisterie

avec ou sans outillage. Ecrire sous chiffres P 500 Si au bureau du journal.

Echalias

+ HELVETIA +

EN EPICÉA CREOSOTÉ - Longueur 1.50 m. Les plus robustes Les plus durables

Représentants généraux pour le Valais: Pfefferlé & Cie - Sion

Nouveau modèle perfectionné de la

RÉSULTA BS

Addition, soustraction directe, multiplication.

La petite machine à calculer la plus parfaite. Vitesse et sûreté des grandes machines comptables. Construction soignée de haute précision.

1 AN DE GARANTIE

Prix Fr. 145.-

Sur désir paiement par acomptes. Demandez sans engagement une notice détaillée gratuite à

Henri ZEPF

Lausanne. Pl. Centrale 8. Tel. 32.257

Machines à écrire et à calculer. Atelier de réparations. Fournitures de bureau

Thé dépuratif Père Basile

du franciscain. S'emploie avec succès contre les étourdissements, les engorgements, la constipation, les maladies de la peau, furoncles, boutons au visage, etc.

Fr. 1.50 le paquet PHARMACIES et DRUGUERIES

Lames à planchers et à plafonds

de la PARQUETERIE D'AGLE

Charpente, Planches, Bois de chauffage

BRUCHEZ & BERARD - Scieries

Sion (tél. 87) Riddes (tél. 11)

On demande **bonne de confiance** pour petit chalet, saison, Mayens de Sion. Engage-rait éventuellement avant saison. S'adr. au bureau journal ou écrire case postale 120.

Représentation exclusive et lucrative pour jeune Monsieur sérieux, disposant d'un petit capital de fr. 1 à 400.—. Offres sous chiffres K 6954 Z à Publicitas, Lausanne.

A LOUER jolie chambre meublée. S'adr.: Bohler Victor, Sous-le-Seex, Sion.

A LOUER pour le 1er mai, appartement de 4 chambres, très bien situé et ensoleillé, tout confort moderne. S'adr. au bureau du journal.

A LOUER pour date à convenir, appartement de 5 chambres, cuis., cave, galetas, confort. S'adr. aux Annonces-Suisses Sion.

A LOUER pour le 15 juin prochain, un appartement au 1er étage, en plein soleil, composé de 2 pièces et cuisine, cave et galetas. Ecrire sous chiffres AS. 4689 Si. aux Annonces-Suisses S. A. Sion.

MAYENS DE SION
Chalet à louer composé de 5 chambres, une véranda vitrée et cuisine. S'adresser aux Annonces-Suisses S. A. Sion s. chiffres 286 L.

Jolie chambre meublée à louer, bien située. S'adr. au bureau du journal.

A louer à l'avenue de la Gare jolie

Chambre meublée S'adresser sous P 2285 S, Publicitas, Sion.

Café de campagne
A LOUER à charpentier ou scieur valaisan. Travail assuré. Offres sous AS. 50054-2 C. aux Annonces-Suisses S. A., Lausanne.

Pour cause de déménagement

A VENDRE cet automne installation complète de

COIFFEUR 3 toilettes messieurs avec fauteuils, 3 toilettes dames avec séparation vitrée, vitrine, batterie, chauffe-eau à gaz, etc., en parfait état. S'adresser: J. EBNER-NICOLAS, SION

A VENDRE bas prix, fourneau à gaz, 3 trous, bain de siège. S'adr. au bureau du journal.

A vendre plusieurs chars d'occasion, voitures et chars à pont, à l'état de neuf, ainsi que plusieurs chars neufs de tout No, 2 faucheuses d'occasion. S'adresser chez J. Rielle, maréchal, Sion.

Pays merveilleux!!! Les citoyens de l'Helvétie Aiment leurs vallons, leurs forêts, Les hauts sommets que l'on envie, Surtout leur fameux « DIABLERETS ».

Grande Boucherie PISTEUR anciennement ROUPH 36 bis, rue de Carouge GENÈVE

Le Kg. fr.
Cuisse pour saler 1.50
Viande pr charcuterie sans os 1.50
Rôti 1.50
Bouilli 1.20
Ragout mouton 1.80
Graisse rognon 0.70
Téléphone 42.059
Envois c. remboursement

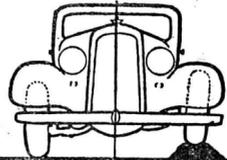
POUX ainsi que les œufs détruits en une nuit avec «Pousna» (breveté), à fr. 1.60. Dépôt chez J. Ebner, coiff., Sion.

Pommes de terre à planter et pour consommation en gros et mi-gros chez **Frédéric Varone & Cie, Sion** Nous achetons pommes de terre Virgules.

Les engrais de Martigny d'ancienne renommée sont vendus en Valais par la **Fédération Valaisanne des Producteurs de Lait, à sion** et ses agents dans le canton. Ils sont contrôlés par les Etablissements fédéraux de chimie agricole.

Banque Populaire Valaisanne SION
CAPITAL ET RESERVES : Fr. 1.000.000.—
Obligations à terme | **Carnets d'épargne**
Dépôts depuis 5 Fr.
aux meilleures conditions

LA VOITURE LA PLUS VENDUE DANS LE MONDE ENTIER !



Suspension par Roues Avant Indépendantes avec Ressorts à boudin.
Limousines :
Standard à partir de Frs. **4.900**
Master à partir de Frs. **6.350**
FRANCO DOMICILE

◆ Suspension par Roues Avant Indépendantes avec Ressorts à boudin. ◆ Cadre renforcé avec entretoises en YK. ◆ Culasse de cylindres à haute compression-80 C.V. aux freins. ◆ Carrosserie plus grande, plus spacieuse... l'empattement étant plus long. ◆ Capitonnage européen de première qualité. ◆ Service et pièces de rechange dans toutes les localités du pays.

CHEVROLET-6 1934 PRODUIT DE LA GENERAL MOTORS

Concessionnaires pour le Canton du Valais : **GARAGE & ATELIERS OR-TA, ORSAT & TAVERNIER** SION



Echallas kyanisés Tuteurs kyanisés

marchandise de choix. Fédération valaisanne des producteurs de lait, Sion Maison contrôlée — Tél. 13

Abonnez-vous au Journal et Feuille d'Avis du Valais.

COMBIEN PLUS CHARMANTE...

SERA VOTRE TOILETTE DE PRINTEMPS, MESDAMES, LORSQUE VOUS L'AUREZ COMPLÉTÉE AVEC UNE DE NOS RAVISSANTES PAIRES DE GANTS.....

- Gants Jersey fil, teintes mode, jolie qualité. **150**
- Gants Tissu suédé, forme saxe fantaisie. **175**
- Gants Jersey soie, manchettes tulle, tons mode. **325**
- Gants Peau, belle qualité, 1 bouton, en blanc et beige. **350**
- Gants Filot, manchette dentelle, la grande vogue. **475**
- Gants Peau, petit saxe, piqués tons opposés, blanc et beige. **550**
- Gants Peau, blanc, belle qualité lavable, 2 boutons. **650**
- Gants Façon pécarv, lavable, grand saxe, blanc et couleurs. **675**
- Gants Peau, noir qual. recommandée, grandes manchettes perforées. **1090**
- Gants Peau, superbe qualité, lavable piqué main, forme saxe. **1150**

La Porte Neuve Sion

Dimanche 22 avril, OUVERTURE de l'Auberge du Pas-de-Cheville

Par des consommations de 1er choix, le soussigné espère retrouver la confiance de ses anciens clients de Bramois.

Se recommande, **Georges Duc.**



Le produit idéal pour le nettoyage des planchers, parquets, marbres, moquettes etc. Odeur agréable, économique sans danger. Supprime la paille de fer.

EN VENTE PARTOUT

PARKETOL

Marque: **DRL**

Vous serez enchantés

de l'effet bienfaisant de votre cure de printemps si vous la faites avec le dépuratif renommé



Salsepareille

Modélia Pharm. Centrale, Madliener-Gavin, 9, rue du Mt-Blanc, Genève, et dans toutes les pharmacies, à fr. 5.— et 9.—

Transports en tous genres

Prix modérés **Ch. ROH, Magnot-Vétröz**

A votre changement d'adresse, joignez 30 centimes

L'HOMME DE SA VIE

PAR **MAX DU VEUZIT**

Debout au haut du perron et le visage angossé, Noëlle attendait le tragique cortège. Une religieuse qui était décédée autrefois au couvent, et auprès du lit de laquelle elle était allée, avec quelques compagnes, réciter un chapelet, était tout ce qu'elle connaissait de la mort. Pour la première fois, elle allait véritablement en voir le visage et la frôler de près. Au bas du perron, le groupe d'hommes s'était immobilisé, attendant les instructions du maître. Très pâle, très émue, la jeune femme descendit les marches et s'élança vers la funèbre dépouille. Elle distingua des bottes, de longues jambes qui drapaient une culotte d'étoffe côtelée. Tout le haut du corps avait été caché respectueusement sous le châle noir de Norine. Noëlle fit un grand signe de croix, puis marcha vers son mari dont le visage était décomposé. — Yves, qui est-ce? demanda-t-elle. Comment ce malheur est-il arrivé? — Une imprudence, probablement. Il était risqué-tout, rien ne l'arrêtait. Nous l'avons trouvé tout à l'heure, au fond du ravin... Depuis ce matin, nous le cherchions partout. Quel épouvantable malheur!

C'est Jacques? fit-elle d'une voix méconnaissable. — Oui, fit-il, si ému que ce nom sur les lèvres de sa femme ne lui parut pas extraordinaire. Mais le fait que son mari ne s'étonnait pas qu'elle le connût, atteignit la jeune femme comme un grand coup au cœur. Cependant, elle se raidit et ses yeux angossés revinrent se poser sur le corps allongé... Il y eut à peine une hésitation sur son visage mobile. Chancelante, elle marcha vers le mort, et sa main qui tremblait voulut soulever le châle pour voir le visage de ce Jacques mystérieux dont son mari ne lui avait jamais parlé avant ce jour et dont il paraissait admettre qu'elle connût l'existence. Mais M. Le Kermeur la devança et retint sa main indiscrette. — Non, Noëlle, non! Laissez-le reposer en paix, puisqu'il n'a pas voulu, quand il vivait, que vous voyiez ses traits défigurés. — Il n'a pas voulu? fit-elle en hypnose, car maintenant elle savait qui était le mort et pourquoi une pareille appréhension lui broyait l'âme. Il n'a pas voulu... mais qui était-il? Je ne comprends pas pourquoi vous pleurez. — Je perds mon frère, mon pauvre petit! Il était tout pour moi... Je lui avais tout sacrifié pour qu'il n'a pas voulu, quand il vivait et c'est lui qui part le premier! Jacques, mon pauvre Jacques! pourquoi fus-tu si téméraire, cette nuit? Pourquoi as-tu repris ces chevauchées nocturnes que tu ne devais plus jamais connaître? Le visage de Noëlle revêtit une attention tragique. Et pendant que M. Le Kermeur aidait les porteurs à graver les marches, puis

à installer le corps sur un lit de camp dressé en hâte dans le salon, la jeune femme réfléchissait... Il y avait encore de grands trous d'ombre dans sa compréhension, mais aux paroles émouvantes du frère affligé, elle avait failli répondre: — Il est parti parce que je l'ai chassé, cette nuit, en voulant, coûte que coûte, connaître celui qui ne voulait pas que je le voie. Maintenant, cette certitude la dominait... Le mort était son étrange visiteur nocturne! Mais, ce qui la concernait était si peu de chose en cette heure tragique, qu'elle ne dit rien. Les paroles sont du vent et elles peuvent faire tant de mal... Qu'est-ce, d'ailleurs, qu'une visite indésirable en face de ce grand mystère qu'est la mort. Et cette mort ne jetait-elle pas un voile sur tous les gestes, bons ou mauvais, que le défunt pouvait avoir eus durant son existence? L'action de la justice s'éteint quand le coupable est décédé. Une pudeur généreuse lui fermait les lèvres; il ne fallait pas troubler le souvenir indulgent qu'Yves Le Kermeur gardait de son frère; il convenait aussi de laisser reposer en paix le malheureux qui n'était plus. Plus tard, elle en saurait davantage... s'il était possible d'apprendre autre chose!

Des maçons montèrent à Montjoia pour préparer, sur la pointe extrême du plateau, la funèbre sépulture. Enfin, des fleurs et des couronnes commandées à grands frais dans la vallée vinrent jeter leurs notes attentionnées autour du disparu. Ces jours de tristesse parurent longs à l'orpheline qui portait en elle une lourde croix d'angoisse, et qui errait, tête basse, comme une âme en peine, dans la maison plus silencieuse que jamais. Ce deuil qui atteignait cruellement son mari, paraissait l'avoir frappée aussi durement. Mais il ne rapprochait pas les deux époux, malgré la bonne volonté de la jeune femme, qui eût voulu consoler son mari. Obstinément, Yves Le Kermeur demeurait livré à sa douleur, et, chaque fois que Noëlle avait cherché à le reconforter, il avait repoussé les avances de celle-ci: — Plus tard, Noëlle... pour le moment, laissez-moi seul. Tant que le corps de mon frère repose sous ce toit, je veux être tout entier à lui et ne partager ma veillée avec personne. Devant une si ferme volonté de recueillement, l'orpheline s'était inclinée; elle avait l'impression en ces jours de deuil, de compter si peu pour son mari qu'elle n'osait se formaliser qu'il l'éloignât. Pourtant, elle ne comprenait pas pourquoi il laissait tous les autres s'approcher de lui. Norine, Crispin, le docteur, le prêtre avaient pu lui parler: Yves Le Kermeur avait surmonté son chagrin pour répondre à chacun. Elle seule paraissait être éloignée systématiquement, non pas avec malveillance, mais comme si une secrète pudeur empêchait son mari de lui parler devant le cadavre de son frère. Et Noëlle inquiète, se demandait s'il con-

naissait les détails de sa dernière entrevue avec le malheureux, cette lutte surnoise dans les ténèbres, qui avait été suivie d'un si terrible accident? Elle essayait d'en fixer le moment. Voyons, il était dix heures du soir, peut-être, quand leur étrange conflit s'était terminé. En la quittant, cet homme était-il allé rejoindre son mari? Ou, furieux et déçu, était-il parti dans la montagne pour cette dernière chevauchée où il devait trouver la mort? (A suivre)

Nos livres.

- (En vente au bureau du journal)
- Le Problème de la vie devant la raison et le catholicisme**, par Louis Sullerot, prof. à l'Ecole de St-François de Salle de Dijon. Prix fr. 3.50.
- Essai de monographie de Sierre**, par l'abbé J.-E. Tamini. Prix fr. 2.50.
- La Contrée d'Ayent**, par le P. Sulpice Cretaz, capucin. Prix fr. 3.50.
- Les Plantes bienfaisantes. Etudes de 120 plantes médicinales**, reproduites en couleurs par Camille Droz. Prix fr. 4.75.
- Les Mystères de la nature. Guide pratique agricole**. Prix fr. 1.—.
- La Faillite de Dieu?** Par Léon Gallois. Prix fr. 3.50.
- Le Pendule révélateur ou le moyen de découvrir les corps cachés et les maladies**, par l'abbé Mermet. Prix fr. 2.50.